Le Petit Liseron

Aquarelle et dessin : Martine Lesur

ASSEMBLEE GENERALE 2009 :

Venez nombreux !

n° 5 /2010

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Devenez administrateur !

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents au sein du conseil d'administration. Vous êtes intéressés par l'environnement, le naturalisme, la gestion de votre association, l'animation de l'AFFO ? Alors n'hésitez pas et rejoignez les adhérents déjà présents au sein du Conseil d'administration. L'élection vous donne mandat pour trois ans, mandat renouvelable. Le Conseil d'Administration se réunit quatre fois l'an, un samedi après-midi de 14 h à 18 h (en mars, juin, octobre et décembre). Proposez votre candidature avant le plus tôt possible et avant la date de l'assemblée générale !

Si vous souhaitez aider l'association, occuper un peu de votre temps libre, participer aux actions sans être administrateur c'est tout à fait possible ! Venez nous rencontrer, il y a plein de projets et d'actions en cours et qui ont besoin de bras, de coups de main, de matière grise … et pas besoin d'être naturaliste (même s'il y a aussi de nombreuses actions dans ce domaine) !

Prenez contact avec Estelle ou avec n'importe quel administrateur et nous vous rencontrerons pour en parler et voir quel « travail » vous conviendra le mieux en fonction de vos souhaits et de vos disponibilités.

Serge Lesur

Pour un service civique …

Le conseil d'administration a décidé, en sa séance du mois de septembre dernier, de proposer une mission à un(e) jeune (18 à 26 ans) dans le cadre du **service civique** pour une durée de 12 mois et basé à Saint Denis-sur-Sarthon (durée hebdomadaire : 24 heures). Les principales actions à mener dans le cadre de cette mission seront les suivantes : ***Web-reporter*** (Rédaction d'articles, de brèves, de reportages [avec prises de vues] sur les activités de l'association, les sorties-nature, stages etc. organisés par l'association, mise en ligne de ces informations sur le site Internet, Petit Liseron, liste de discussion) et ***sensibilisation pour un développement durable*** (lors de manifestations (foires, salons etc.) par la tenue du stand de l'AFFO, Animations sur le site de la Lambonnière (éco-site) pendant la période estivale). Cette mission est à remplir à partir de janvier 2011. Pour plus d'information sur le service civique en général, consultez www.service-civique.gouv.fr/ et pour des informations complémentaires sur la mission présente prenez contact avec moi.

Serge Lesur

In memoriam …

Une bien triste nouvelle : Colette nous a quittés.

Alertés par une de ses amies, nous avons appris le décès, le 9 octobre dernier, de Colette Kayser. À plusieurs reprises et pendant de nombreuses années, au gré de ses disponibilités familiales et professionnelles, Colette a été administratrice de l'A.F.F.O. et également membre du bureau de l'association. Hors ces périodes d'engagement direct et actif au sein de l'association, elle était toujours adhérente de l'A.F.F.O. et jamais très loin de nous. Les discussions avec elle étaient toujours passionnantes, passionnées et ... durables ! Plusieurs fois, je me suis trouvé par hasard avec elle dans le train pour Paris : le voyage était alors agréablement ... très court ! Les sujets de discussion ne manquaient pas, les arguments échangés permettaient d'avancer dans nos propres réflexions.

Nous gardons le souvenir d'une personne, d'une amie dirais-je, enjouée et très sympathique, dévouée à la cause environnementale, toujours prête à donner un coup de main, à animer, par exemple, dès le début de sa création sur Internet - la liste de discussion de l'A.F.F.O., mais également la section Perche de l'association, région dont elle était - jusqu'à une date très récente - résidente.

L'évolution de la maladie qui l'a frappée a été très rapide, foudroyante. Ses souffrances se sont arrêtées le 9 octobre dernier à l'aube.

Son inhumation a eu lieu jeudi 14 octobre 2010 dans le village de Chastellux-sur-Cure.

Nous partageons la peine de ses proches, famille et amis, et garderons dans nos cœurs une place pour elle.

Pour le Conseil d'Administration
Serge Lesur, président de l'A.F.F.O.

Sommaire

Rapport moral p 4
par Serge Lesur

Rapport d'activités 2009 p 7
Par P. Legotet C. delcloy

Projet d'activités p 11
Par Aline Beslin

Rapport financier p 12
Par T. Huet

Ethnolichénologie p 14
Par Martine Lesur

Nathurathèque de l'Orne p 16

Réunions p 17
Par Pierre Legot

Mots croisés p 18
Par Michel Provost

J'ai le plaisir de vous inviter, conformément aux statuts de l'association, à participer à notre traditionnelle assemblée générale ordinaire. Cette année, elle se déroulera à Saint Denis-sur-Sarthon le samedi 29 janvier 2011. Merci d'y participer en nombre.

CONVOCATION

30ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AFFO
le samedi 29 janvier 2011 de 14 h 00 à 18 h 00
Salle de réunion - C.R.I.L. Le Moulin du Pont
SAINT DENIS-SUR-SARTHON (61)

Ordre du jour :

14 h 00 : Accueil, vérification et distribution des pouvoirs, bulletins de vote et documents de travail
14 h 30 : Rapport moral et d'activité (en images).
14 h 50 : Rapport financier – Compte de résultats et bilan.
15 h 05 : Discussion sur les trois rapports – vote des rapports.
15 h 15 : Échange avec les élus présents, les administrateurs et les adhérents.
15 h 45 : Modification des statuts : changement du siège social de l'AFFO.
15 h 50 : Élections au Conseil d'Administration.
16 h 00 : Pause et verre de l'amitié.
16 h 30 : Résultat des élections.
16 h 32 : Budget prévisionnel 2011 – Montant des cotisations 2012
16 h 50 : Actions et orientations : programme 2011, le point sur les projets de l'AFFO.
17 h 15 : Présentation par un intervenant extérieur à l'AFFO d'un sujet concernant l'environnement (programme en cours de validation, probablement « Abeilles et insectes pollinisateurs »).
17 h 50 : Clôture de l'assemblée générale

Dans plusieurs salles du C.R.I.L. du Moulin du Pont où se déroulera l'Assemblée Générale, les participants pourront regarder plusieurs présentations et expositions présentant différents thèmes traitant du naturalisme et des activités de l'Association Faune et Flore de l'Orne.

Nous rappelons, en effet, que le matin de l'assemblée générale se déroulera l'inauguration des nouveaux locaux de l'AFFO. Le rendez-vous est fixé à partir de **10 h 00 au CRIL Le Moulin du pont à Saint Denis-sur-Sarthon** (plus de détails en page 16 de ce Petit Liseron). Pour les personnes participant à la totalité de la journée, n'oubliez pas d'apporter votre pique-nique (on pourra le prendre au chaud !).

L'assemblée Générale est un moment privilégié dans la vie associative, mais c'est aussi un moment très important dans le fonctionnement de l'association. **Votre présence est indispensable**. Si toutefois, vous ne pouvez être des nôtres, surtout **n'oubliez pas de renvoyer <u>dès aujourd'hui</u> votre (ou vos) pouvoir(s)**. Nous ne pouvons pas nous permettre de ré-organiser une deuxième AG si le quorum n'était pas atteint ! Merci de votre engagement associatif.

Le président, Serge LESUR

Rapport moral

Par Serge Lesur

Souvent, lors de cet exercice pratique annuel, l'inspiration est assez difficile à trouver : comment sortir les axes importants d'une année d'activité où l'on court après le temps ? Nous sommes, le plus souvent, à refuser des actions, des réunions, des participations car le calendrier nous pousse : on a l'impression de ne rien maîtriser, de subir. Cette année, cru 2010, millésime 2010 oserais-je dire, le sentiment est tout différent. Est-ce à dire que nous n'avons pas couru, décliné des invitations ou des projets, subi le calendrier ? Sûrement non ! Mais à côté de ces actions et activités, classiques dirais-je, il y eut de grandes lignes d'action, des lignes de force majeures, des orientations primordiales qui ont donné du sens, du corps à cette année particulière. Particulière, Oh oui, et pour cause !

30 ANS

Nos prédécesseurs aux postes d'administrateurs que nous occupons aujourd'hui, auraient-ils imaginé il y a 30 ans, le 21 octobre 1980, lorsque l'acte de naissance de l'AFFO parut au Journal Officiel de la République française, qu'en ces samedi 5 et dimanche 6 juin 2010 l'AFFO ait pu investir la Halle au Blé d'Alençon pour y fêter cet anniversaire mémorable ? La Ville d'Alençon inventoriée par plus de 80 naturalistes chargés de recenser le vivant de la commune, des combles de la basilique aux rives de la Sarthe, de la Fuie des Vignes aux voies de chemin de fer désaffectées, des jardins de la préfecture aux caniveaux et trottoirs urbains, j'en passe et des meilleurs, et puis la Halle au Blé occupée par plus de trente associations et partenaires institutionnels et envahie par 4 000 visiteurs auront marqué, à coups sûr, ce grand week-end de fête. Ce furent deux belles journées, résultat d'un travail de plus de 9 mois pour un groupe d'une dizaine d'administrateurs et de nombreux adhérents bénévoles les derniers jours cruciaux. Résultat d'une belle expérience conviviale et sympathique, éprouvante et fatigante aussi certes, mais qui a permis de travailler avec de nombreuses personnes des différents services de la Ville d'Alençon. Là aussi, ce fut passionnant et très formateur également ! Que de rencontres on peut faire et que de choses on peut apprendre lorsque l'on œuvre dans une association comme l'AFFO ! Un anniversaire, donc, à la hauteur de notre envie de partager notre passion, notre engagement à faire connaître notre patrimoine naturel, notre militantisme à protéger notre environnement. J'espère que chaque participant aura réussi à trouver lors de ce week-end ce qu'il voulait, à faire partager ses connaissances, et chaque visiteur ce qu'il cherchait. Et puis que de rencontres et d'échanges avec nos collègues des autres associations, avec nos partenaires, les naturalistes anglais venus de Basingstoke, les visiteurs etc. De bien beaux trente ans ! En gros, ce fut un résumé de trente ans d'activité et de travail passés mais aussi une esquisse de ce que l'on souhaite pour les 30 ans (au moins !) à venir, une sorte donc de transition entre le passé, qui explique notre présent, et le futur, qui explique nos engagements d'aujourd'hui …

UN AUDIT

… nos engagements d'aujourd'hui pour le futur ! Les projets ne manquent pas à l'AFFO mais un nous tient particulièrement à cœur depuis plusieurs années. Il a été inscrit comme objectif prioritaire dans notre projet associatif, rédigé il y a maintenant plus de 4 ans ! Il s'agit, bien entendu, du centre de ressources naturalistes. Mais que de difficultés pour le faire reconnaître par nos partenaires et les associations amies ! Et que de difficultés pour nous-mêmes à mettre une sorte de point final au projet pour pouvoir lancer pratiquement sa réalisation. Il nous fallait, à notre sens, un regard extérieur pour clore la rédaction du projet et surtout examiner si sa réalisation était du domaine de l'utopie ou de la réalité. Porté par le dispositif local d'accompagnement (DLA), que nous avons sollicité, un « audit » a été mené au sein de l'association. Lancé il y a un peu plus d'un an, retardé pour causes météorologiques indépendantes de notre volonté et par l'ampleur de la tâche, il vit son aboutissement il y a maintenant 6 mois, juste après les 24 heures de la biodiversité décrites quelques lignes plus haut. Nous avons donc été accompagnés par Mme Barthélemy de l'IRPa (**I**nstitut **R**égional du **Pa**trimoine) de Bretagne et son travail remarquable nous a éclairés sur de nombreuses choses. D'abord, d'y voir plus clair dans notre propre projet, de comprendre aussi qu'il ne relevait pas de l'utopie (tout juste peut-être sommes-nous un peu en avance sur notre temps, mais cela n'est pas nouveau pour l'association !), que sa réalisation pratique pouvait n'être qu'une question de quelques mois (au moins dans une version « allégée »), que l'idée était pertinente. Puis, en plus de ce qui était réellement le sujet de l'enquête, Mme Barthélemy nous a permis de voir plus clair dans notre propre fonctionnement, permettant de souligner les points forts de l'association mais aussi ses points faibles. Un regard extérieur profitable. Dès la rentrée de septembre, nous avons suivi ses conseils et sommes allés rencontrer tous nos partenaires : que d'informations recueillies, de contacts profitables, de pistes à suivre et de possibilités pour l'avenir. Toutefois, il nous reste aussi beaucoup d'autres choses à appliquer, d'autres conseils à suivre : des actions sont en cours pour remédier à nos faiblesses, faiblesses que nous connaissions ou sup-

posions mais que le temps qui était disponible ne nous permettait pas d'étudier ni d'y porter solution. Bref, un « coup de fouet » utile pour essayer de mieux faire. Mais tout ceci n'aurait pu aboutir si l'AFFO ne disposait pas d'une équipe efficace .

Audit à St-Denis-sur-Sarthon

UNE ORGANISATION

… une équipe efficace mise en place progressivement depuis quelques années et qui prend son rythme de croisière. Alors bien sûr, je ne citerais aucun nom car chacun à son niveau, à sa place, suivant ses possibilités et disponibilités, travaille pour le bien de l'association. Il faut dire que le « recrutement » de jeunes administrateurs et administratrices apporta un bien fou ! Se formant au fil des mois, prenant de l'assurance, travaillant comme des « chefs », ils ont apporté de nouvelles idées, de nouvelles conceptions, de nouveaux horizons, de nouveaux regards qui ont dopé les plus anciens ! S'investissant au niveau de groupes de travail mis en place progressivement au fil des années, provoquant et dirigeant des réunions pour avancer sur les dossiers, assurant le suivi des actions par leur prise de responsabilités, le tout dans une ambiance sympathique, souriante et conviviale, cette nouvelle garde et cette relève ont donné un coup d'accélérateur à notre action. Les ambitions sont reparties à la hausse et les projets aboutissent. Et nous, « les vieux », sommes ragaillardis et regonflés pour continuer et aller de l'avant. La mise en place des groupes de travail éphémères, juste le temps de mener une action jusqu'à son terme, permet aussi de rationnaliser le travail, de le partager et d'avoir ainsi une activité beaucoup plus efficace. Il faut continuer dans cette voie, ne pas s'endormir, persister, être volontariste, surtout ne pas se relâcher. Mais attention, tout ceci est très fragile et dépend beaucoup de choses totalement indépendantes de notre volonté : d'un emploi qui change, d'une mutation loin de l'Orne, des choses de la vie que nous ne maitrisons pas. Et tout le travail fait peut être remis en cause, fragilisé. C'est une des faiblesses du mouvement associatif, l'autre faiblesse étant le financement de ses activités. À un moment où tous les partenaires nous demandent une « professionnalisation » de nos activités, des compétences de plus en plus vastes, pointues et variées, les moyens pour y parvenir nous sont rarement donnés. Et encore, l'Association Faune et Flore de l'Orne n'a pour l'instant, pas à se plaindre. Bien au contraire. Nos différents partenaires institutionnels continuent de nous faire confiance et apportent une part non négligeable de nos ressources financières. Mais combien de temps cela durera-t-il avec la politique générale menée dans notre pays ? Nous savons que pour tous la situation est de plus en plus difficile, les dotations sont en baisse constante. Si jusqu'à présent nous avons bénéficié de subsides significatifs - ou tout le moins suffisants - pour assurer un équilibre fragile, certes mais un équilibre quand même, on ne sait pas de quoi demain sera fait ! Et, bien entendu, c'est très pénalisant pour nous, moins cependant pour nos activités que pour nos salariés et notre développement. Impossible de se projeter dans l'avenir (même un ou deux ans !) alors que les demandes ne manquent pas, demandes que nous ne pouvons assurer. Grand dilemme qui ne nous empêche pas d'avancer …

Groupe de travail… au travail !

DES RÉALISATIONS

… qui ne nous empêche pas d'avancer et de finaliser les actions engagées. D'abord le centre de ressources naturalistes, baptisé, après un vaste appel à proposition lancé auprès des adhérents, la « Naturathèque de l'Orne ». Son inauguration - prévue le samedi 29 janvier 2011 - a pu être programmée car sa réalisation est en partie achevée suite à une intense activité tout au long de l'année 2010 et suite à deux dotations financières déterminantes dues à la générosité du Conseil Régional de Basse-Normandie et de la fondation Créavenir. Nous reviendrons sur ce sujet important dans les mois qui viennent. Mais ce n'est pas le seul projet abouti ! Nous avons achevé le projet « Zéro herbicide » avec, grande première pour l'AFFO, la production d'un film documentaire « Pesticide mon amour » dû au talent d'un jeune réalisateur alençonnais Érik Frétel. Ce film est appelé à une belle carrière. Bien qu'achevé, ce projet continue de vivre par les projections-débats par exemple mais aussi par du travail vers les jardineries, les municipalités, le grand public … La réalisation des 24 heures de la biodiversité et du salon naturaliste est également à mettre au crédit de cette année d'anniversaire. Nous en avons parlé plus haut, nous n'y reviendrons donc pas. Un autre projet traitant des trames vertes et bleues a vu également son achèvement pour le compte de la Région. Celui mené avec la Ville d'Alençon pour la réalisation d'un « passeport pour un développement durable » a trouvé une première concrétisation et sera poursuivi durant plusieurs années encore. Quelques ouvrages ont été, ou seront très prochainement, publiés résultat d'un intense travail durant là encore cette année 2010. En effet, beaucoup d'actions sont tellement importantes qu'il est difficile de les achever en 12 mois chrono ! Je mentionnerais, quand même, le déménagement du siège historique de la Rue Étoupée, dans lequel les problèmes avaient une fâcheuse tendance à se multiplier, pour intégrer le CRIL du Moulin du Pont, à Saint Denis-sur-Sarthon. Alors, bien sûr, nous ne sommes plus à Alençon, et c'est un handicap : mais les locaux et la qualité de l'accueil de la communauté de communes de la Vallée du Sarthon nous permettent d'apprécier ce changement. Et ce ne sont pas Estelle et Cédric qui vont, je pense, nous démentir ! Eux deux apprécient les nouvelles conditions de travail, foncièrement différentes de celles de l'an passé et plus dignes des emplois salariés qu'ils occupent. Bien sûr je n'ai pas retracé toute l'activité de l'association, notre secrétaire s'y est employé dans son rapport d'activité, mais j'ai essayé de montrer que l'association continue de faire ce que l'on attend d'elle mais aussi ce que ses adhérents veulent ! Car, en plus de tout ce qui précède, il ne faut pas oublier toute l'activité naturaliste de plus en plus importante, et l'activité de défense de l'environnement qui continue d'occuper de nombreuses journées ou soirées de travail et de présence ici ou là.

Il me semble que le mandat qui nous a été donné l'an passé à La Ferté Fresnel, sous la neige, a été mené à bien et même peut-être au-delà ! Mandat réalisé grâce au travail de tous les administrateurs, tous les adhérents actifs de l'association en charge d'un dossier spécifique, à tous les adhérents qui nous soutiennent en maintenant leur adhésion à l'association, à nos deux salariés toujours aussi efficaces et sympathiques, à nos partenaires qui nous aident et tous ceux qui gravitent autour de l'AFFO pour une journée, plusieurs semaines ou mois, pour un travail, une action, un soutien, des encouragements ou des critiques constructives qui nous permettent d'avancer. Il y a quelques temps, je baptisais le rapport moral de l'AFFO « *Fais ce que pourras* », pastichant Rabelais, et je proposais que cette inscription orne, en lettres vertes, le futur centre de ressources naturalistes de l'AFFO. Cette année encore nous avons fait ce que nous avons pu en espérant pouvoir ainsi continuer dans une ambiance toujours aussi constructive et sympathique.

Merci à tous.

Les 24 h de la biodiversité : passionnantes pour tout le monde.

Compte rendu d'activités

Par Cédric Delcloy et Pierre Legot

L'an dernier, notre assemblée générale se tenait dans le Pays d'Ouche, à La Ferté-Fresnel. Cette année nous vous accueillons au Centre de Ressources et d'Initiative Locale de Saint-Denis-sur-Sarthon où nous sommes installés depuis le 24 février 2010.

VIE DE L'ASSOCIATION:

Si à l'Assemblée générale 2009, notre association comptait 417 adhérents, aujourd'hui elle n'en compte que 367. Parmi les adhérents de nombreux nouveaux mais beaucoup d'anciens n'ont pas versé leur cotisation. Est-ce un simple oubli ? Il est vrai aussi que la relance s'est faite un peu tard (en octobre) alors qu'il faudrait la faire au mois de mars. Pourtant je tiens à rappeler que l'apport des cotisations en début d'année est important pour la trésorerie, il nous faut régler les salaires et les charges, et les subventions ne sont versées que beaucoup plus tard.
Le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 mars à Saint-Denis sur Sarthon, le 16 septembre à La Lambonnière et le 11 décembre à Sées; le C.A prévu le 23 octobre a du être annulé à cause des difficultés à se procurer du carburant.
Le bureau s'est réuni régulièrement pour traiter des affaires en cours et faire le point sur les finances.
Le contrat d'Estelle Drouet, qui a pris fin en juillet, a été reconduit pour une durée de deux ans. Estelle assure entre autres le secrétariat, l'accueil, l'archivage de la documentation, la gestion de la bibliothèque... Quant à Cédric il assure le suivi des bases de données naturalistes, assume les animations nature, s'occupe des chantiers et participe avec le président à des réunions.

Le **Petit Liseron**, organe de liaison avec les adhérents, est paru régulièrement. Merci à Martine qui assure la responsabilité de cette revue. Tout au long de l'année vous avez pu suivre un dossier sur les espèces invasives, végétales et animales. Pensez à envoyer vos observations, vos articles, même s'il n'y a que quelques lignes.
Une demande a été faite près du Dispositif Local d'Accompagnement pour faire le point sur le fonctionnement de l'Association, son financement, ainsi que sur la mise en place de la Naturathèque. Mme Barthélémy chargée de ce travail nous a présenté son analyse et ses propositions lors de la réunion de bureau du 11 mai.

Les groupes de travail :

Plusieurs groupes de travail se sont constitués et se sont réunis régulièrement.

Groupe "Déménagement de l'AFFO" : organisation du déménagement, transport du matériel, : aménagement des nouveaux locaux, investissements à prévoir (étagères), etc

Groupe "Zéro herbicides": l'exposition est terminée et le dépliant imprimé. De plus pour illustrer et présenter l'exposition un film a été réalisé. Ce film "Pesticides mon amour" réalisé en collaboration avec Erik Fretel du lycée agricole de Sées a été présenté le 1 avril lors des Journées Ciné-Environnement à Sées. Il est édité en DVD et est en vente (15 €) en plusieurs endroits.

Groupe des "24 heures de la biodiversité" : Ce groupe a préparé minutieusement cette manifestation qui s'est déroulée les 5 et 6 juin à Alençon et a connu un franc succès. Merci à tous les participants ainsi qu'à la municipalité d'Alencon.

Groupe "Abbé Letacq" : Ce groupe est toujours en sommeil, après la biographie du naturaliste faite par Jacques Brust.

Groupe du Centre de Ressources Naturalistes :
Compte-tenu du déménagement, il a fallu commencer à travailler sur l'organisation physique du centre de ressources, qui a par ailleurs été nommé *Naturathèque de l'Orne*.
L'AFFO a présenté ce projet à un concours lancé par la fondation Créavenir, auquel elle a été retenue et a reçu un prix de 8000 euros. Cette somme a été utilisée pour acquérir du matériel d'animation (longue vue, jumelles, loupes binoculaires, loupe trinoculaire, caméra et appareil photo numérique, etc). Nous voilà maintenant très bien équipé !
La liste des premiers ouvrages à acquérir été établie et ils devraient être commandés en début d'année.
Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail, notamment pour cataloguer tous les ouvrages dans un nouveau logiciel. Les bonnes volontés sont les bienvenues !

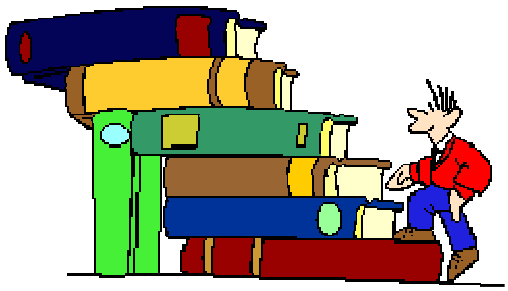

Nous participons, dans la mesure du possible, à différentes commissions départementales ou régionales; des rencontres ont eu lieu avec le Conseil Régional, le Conseil général, l'Agence de l'eau de Basse-Normandie, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), anciennement DIREN.
Nous avons également des contacts réguliers avec des associations qui poursuivent les mêmes buts que nous : SEPENES, GOA, GRETIA, GRAPE où Florence Brunet, membre du C.A de L'AFFO, nous représente au Conseil d'Administration.

Animation estivale à la Lambonnière :

Les week-ends de juillet et d'août nous avons présenté une exposition sur le chêne (différentes espèces à travers le monde), exposition réalisée par M. Rémy Vannier. Environ 150 visiteurs. Personnellement je regrette le peu d'adhérents de l'AFFO à venir voir ces expos, toujours très

intéressantes. Vu le peu de fréquentation l'année passée, il n'y a pas eu d'ateliers pour enfants.

30 ans de l'AFFO :

L'anniversaire de l'AFFO, fêté le 5 et 6 juin à Alençon, a été sans nul doute une réussite.
Le salon situé dans la Halle aux blés a accueilli de nombreux visiteurs et la qualité des exposants a été particulièrement apprécié.

Publications :

Le livre sur les fruits, en collaboration avec Michel Pro vost, est terminé; reste à trouver un éditeur.
Le guide nature consacré à la Fuie des Vignes est chez l'imprimeur et devrait paraître en début d'année.

Présence dans les manifestations

- **Foire au boudin :** les 30 mars à Mortagne-au-Perche
- **Fêtes des légumes :** le 19 septembre à Ségrie-Fontaine
- **Courteille fête l'été :** le 26 juin à Alençon

Conférences:

- ***Changements climatiques et environnement :*** le 12 février à la Roche d'Oëtre, le 10 avril à Bréhal
- ***Pesticides :*** le 18 juin à Bellou-le-Trichard, le 26 novembre à Saint-Langis-lès-Mortagne

Voyage à Basingstoke

Suite à l'échange du 5 et 6 juin, les anglais de Basingstoke nous ont à leur tour invité chez eux pour participer à des rencontres basées autour de la biodiversité et la conservation des espaces naturels. Dix naturalistes dont Peter Stallegger ont fait le voyage et ont été particulièrement bien accueillis. Un grand merci.

Conférence de Rémi Vannier sur le chêne... sous le chêne

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT:

En 2010, 107 animations ont été réalisées par Cédric auxquelles s'ajoutent les 18 sorties nature

	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
scolaire	11	30	53	55	69
hors scolaire	16	14	26	35	38
Total	27	44	79	90	107
évolution		+ 63 %	+ 79 %	+ 14 %	+ 19 %

Les interventions en milieu scolaire :

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée
Nombre d'interventions	15	48	5	1

Les thèmes des animations scolaires

Chaque année les proportions des thèmes abordés sont différentes.
Cette année, les thèmes du paysage et de la rivière, nouveaux pour Cédric, ont nécessité plus de préparation que les autres. Les enfants de Pantin accueillis à Saint-Martin-d'Ecublei ont particulièrement apprécié la découverte de la faune aquatique.

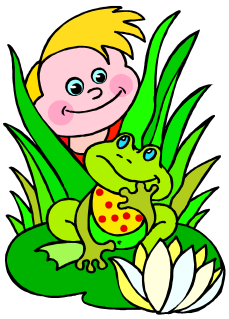

Cédric s'est équipé de Waders (sortes de cuissardes) qui lui permettent d'aller dans l'eau jusqu'au niveau du torse, ce qui facilite les prélèvements.
Deux fours solaires ont été construits avec des jeunes en réorientation professionnelle qui suivait un programme de formation à l'Atelier de la Pierre de Longny-au-Perche. L'un des deux fours devrait être envoyé en Haïti pour y être dupliqué et servir la population locale.

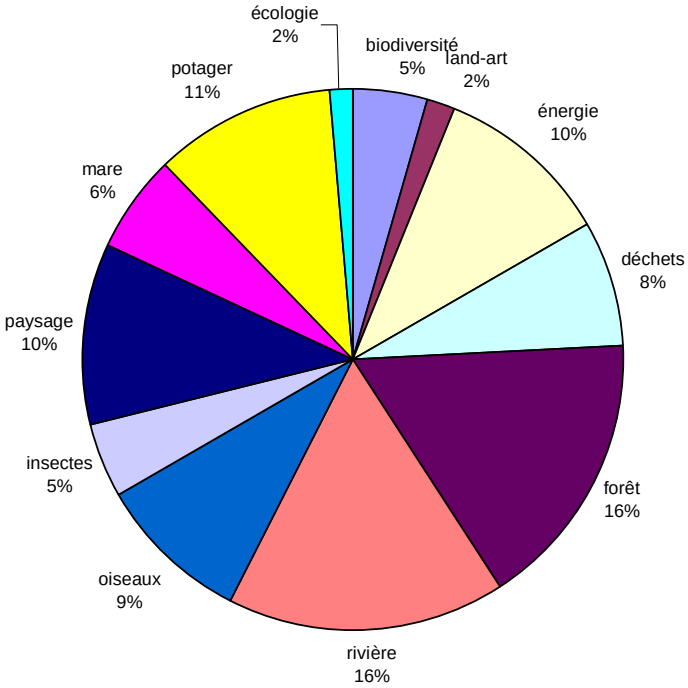

Le partenariat

85 % des interventions se font dans le cadre d'un partenariat où le coût est pris en charge en totalité ou en partie

- 58 interventions ont eu lieu dans le cadre d'une convention avec le Parc Naturel Régional du Perche.
- 1 intervention a eu lieu dans le cadre d'une convention avec le Parc Naturel Régional Normandie-Maine
- 10 interventions *hors conventions* ont été faites au Château du Mesnil à Saint-Martin-d'Ecublei pour des écoles de la Ville de Pantin (93). Ces interventions se font dans le cadre de séjours délocalisés (classes vertes au printemps) et le coût d'animation est pris en charge par la municipalité de Pantin.

L'AFFO a participé à un comité de pilotage d'un projet d'éducation au développement durable sur le quartier de Perseigne à Alençon. Cédric devrait réaliser quelques animations à partir de l'année prochaine.

Les interventions pour les centres de loisirs

Ces interventions se font habituellement essentiellement sur les Espaces naturels sensibles du département (Coteau de la Butte et Coteau de la Bandonnière). Cette année, il n'y a pas eu de demande. Cédric n'a réalisé qu'une journée d'animation sur le site de la Lambonnière avec le centre de loisirs de Pervenchères. L'objet de l'animation était la construction d'un hôtel à insectes.

L'animation pour les groupes adultes

Cela représente 28 interventions :

- 3 sorties sur le Coteau de la Butte à Courménil (24 visiteurs)
- 7 sorties sur le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou (44 visiteurs)
- 10 sorties sur le Coteau de la Bandonnière à Longny au Perche (191 visiteurs)
- 2 sorties sur la Tourbière de Commeauche à Feings (38 visiteurs)
- 2 sorties sur les Prairies humides de Campigny et la Coteau de la Cour Cucu à Canapville (7 visiteurs)
- 4 sorties ou visites sur le site de la Lambonnière

Cette année, la fréquentation sur les visites a été satisfaisante, voir excellente sur le Coteau de la Bandonnière où les chasses aux papillons attirent une cinquantaine de personnes à chaque fois.

Les animations grand public enfant

Compte-tenu du résultat de l'année dernière, Cédric n'a pas reconduit ce genre d'animation cette année.

Les sorties nature

18 sorties « nature » étaient programmées cette année. Ces sorties, animées par des bénévoles et gratuites, attirent toujours autant de monde pourvu qu'elles soient bien annoncées et que la météo soit propice. Elles permettent de créer de nouveaux contacts, voire de faire de nouveaux adhérents. C'est aussi et surtout un moyen d'informer et de sensibiliser le grand public sur des questions environnementales

Sortie « fougères »

LE TRAVAIL NATURALISTE

24h de la biodiversité à Alençon

2010 était l'année mondiale de la biodiversité mais aussi celle des trente ans de l'AFFO, il fallait donc marquer le coup ! C'est donc sur Alençon, les 5 et 6 juin, que s'est déroulée la manifestation cette année.
Les naturalistes étaient comme chaque année au rendez-vous dont une délégation d'anglais tout droit venus de Basingstoke. Les inventaires ont été menés sur de nombreux sites pour essayer d'avoir un inventaire le plus exhaustif.
Les résultats des inventaires sont en cours d'informatisation (plus de 2000 observations) et le nombre d'espèces observées devrait approcher les 800.

L'étude sur l'Azuré des mouillères

L'étude réalisée par Christophe Lutrand vient d'être rendue au Parc naturel régional du Perche.
Des travaux devront rapidement être menés si l'on veut maintenir la population de cette espèce particulièrement intéressante.

Les prospections naturalistes

Une dizaine de prospections ont été réalisées cette année.
À la demande d'une association culturelle locale, plusieurs inventaires et sorties nature sur la commune de Saint-Hilaire ont été réalisés.
Le travail d'atlas des fougères de l'Orne se poursuit. Il reste encore quelques communes non prospectées.

Les rencontres naturalistes

Ces rencontres se sont déroulées le premier vendredi de chaque trimestre au lycée agricole de Sées. Les différents sujets présentés ont attiré un public fidèle. Et comme toujours, à chaque séance, une exposition était présentée.

La base de données naturalistes

La base de données compte maintenant près de 120 000 données. La saisie des données du Parc naturel régional du Perche est terminée mais il reste encore beaucoup de travail avec celles du Parc Normandie-Maine.
Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau logiciel. Il s'agit de SERENA, un logiciel utilisé par beaucoup de structures, notamment le GRETIA avec qui une convention d'échange de données est en cours.
En 2011, toutes les données devront être transférées sur ce logiciel et une formation pour son utilisation est programmée.

LA GESTION DES SITES NATURELS

7 chantiers étaient programmés en 2010. La fréquentation est meilleure qu'en 2009 et comme toujours la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. On retiendra notamment les déjeuners chez François Radigue (une tradition du chantier aux Houlles Blanches) ainsi que chez Robert Boscher (pour le chantier à la carrière de la Tourelle).
Une nouveauté cette année a été la fauche de la prairie de la Lambonnière. Nous avons décidé de ne pas faire faucher en juin mais de le faire nous même en début d'automne. Le CFEN nous avait prêté sa motofaucheuse et le ramassage de l'herbe s'est fait à la main. Un tiers de la prairie n'a pas été fauché pour servir de refuge à de nombreuses espèces durant l'hiver.
Ce genre de chantier nécessite de la main d'œuvre mais l'impact de ce mode de gestion sera très bénéfique. N'hésitez pas à participer l'année prochaine !

S'ajoutent à ces chantiers, ceux menés par la section de pays du Perche au jardin botanique de la Perrière.
Le site de la Lambonnière nécessite également la mise en place de petits chantiers réalisés par des bénévoles (de mai à septembre tonte tous les 15 jours du cheminement sur la prairie).

Chantier à la Lambonnière

Plan des gestion de la station de Gesse de Hongrie

L'unique station bas normande de Gesse de Hongrie située sur la commune de Macé avait été enclose depuis les travaux de l'A88. Depuis, la végétation s'est beaucoup développée et une intervention est urgente. L'AFFO a donc réalisé un plan de gestion du site. Chaque année dorénavant, des chantiers de fauche seront programmés

Stand de l'AFFO à « Faites des légumes » (Ségrie-Fontaine)

Projets d'actions

Par Aline Beslin

En 2010, nous nous sommes installés à Saint-Denis sur Sarthon. La naturathèque a pris forme. Il faut maintenant la faire vivre et évoluer. Des investissements ont déjà été effectués fin 2010 (surtout du matériel). Il est prévu cette année au budget un investissement important en livres. Cédric a également besoin de photos, ainsi que de données naturalistes récentes. N'hésitez pas à lui transmettre vos observations, même si elles vous semblent sans intérêt. Il est aussi prévu de faire réaliser le site internet de l'AFFO.

L'année dernière, nous avons organisé les 24 heures de la biodiversité à Alençon. Cette manifestation a été un succès, mais elle a demandé beaucoup de travail. Nous ne renouvellerons donc pas de manifestation de telle ampleur. L'idéal serait que l'organisation des 24 heures soit partagée par d'autres associations normandes. Par contre, il est envisagé d'organiser une journée plus confidentielle entre les naturalistes de l'AFFO. Par ailleurs, le 11 mai, le lycée agricole organise une journée sur la biodiversité pour les élèves. Nous sommes partenaires et nous participerons donc à cette journée. Il est également prévu de participer à la fête de la bio les 14 et 15 mai.

Plusieurs publications sont en projet : l'atlas des papillons, un livres sur le thème des fruits, un autre sur la Fuie des vignes. Le projet Letacq est toujours d'actualité !

Le film « Pesticides mon amour » a déjà été diffusé à plusieurs reprises. La réalisation de ce film était la dernière étape du projet herbicides. Maintenant, c'est un outil qu'il faut continuer à utiliser lors de conférences. Ce projet était un des projets aidés financièrement par la Région. Le projet suivant à achever concerne les trames vertes. En 2011, nous pourrions démarrer un nouveau projet concernant les insectes pollinisateurs.

Des contacts ont été pris avec l'agence de l'eau Seine-Normandie. Plusieurs pistes de projet sont possibles, par exemple, une exposition sur les milieux humides, ou des animations auprès de collectivités territoriales.

Concernant le Lambonnière, il est prévu d'organiser cet été une exposition des œuvres réalisées par les artistes de l'AFFO.

La Loi Grenelle fait une place aux Conservatoires d'espaces naturels.

par François Radigue, secrétaire du CFEN

Presque toutes les régions de France, il en manque encore une ou deux, et quelques départements, possèdent un Conservatoire Régional (départemental) des Espaces Naturels (CREN). Les premiers créés, l'ont été il y a déjà trente ans. En Basse-Normandie, l'AFFO a pris cette initiative avec d'autres associations d'étude et de protection de l'environnement, le 22 décembre 1993 (il y a 17 ans …) en créant le CONSERVATOIRE FEDERATIF des ESPACES NATURELS de BASSE-NORMANDIE (CFEN). Sa structure relève de la Loi sur les associations de 1901. Son Conseil d'Administration, actuellement de 7 membres (1), ne comprend que des bénévoles. Ce sont ces simples bénévoles qui mettent en œuvre toutes ces actions d'intérêt général et publiques de sauvegarde des espèces animales et végétales sur plus de 2000 sites naturels, Es-ce normal de confier une telle tâches à des bénévoles ? Sans répondre à cette question philosophique, nous pouvons toutefois dire que les CREN de France, pour équilibrer un peu les choses, réclamaient depuis longtemps une reconnaissance officiel le. Je me souviens que figurait systématiquement ce thème aux réunions du Conseil d'administration de la fédération nationale des conservatoires que nous tenions régulièrement à Paris.

Cette reconnaissance est enfin arrivée, et très précisément le 13 juillet 2010, date de la publication au Journal Officiel de la Loi dite « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement. Cette reconnaissance permettra de mieux organiser le travail que nous menons déjà avec les collectivités (communes, intercommunalités, départements, région). Elle favorisera la lisibilité et renforcera la complémentarité avec tous les acteurs, de plus en plus nombreux, pour participer à la problématique de la biodiversité.

Les Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels deviendront des acteurs pertinents de la protection de l'environnement lorsque le décret (annoncé pour 2011) mettra en application l'article 129 de cette Loi

(1) Le CFEN dispose aujourd'hui d'une équipe de 11 salariés managée par sa directrice Estèle Guénin.

Rapport financier au 6/12/2010

Par Thibaut Huet

2010 année des Naturathèques ! Pourquoi « des » me direz-vous ?
Parce que tout comme nos ancêtres les australopithèques il y a 3 millions d'années, les membres de l'AFFO se sont transformés cette année en une nouvelle espèce d'hommes précurseurs comme leurs ancêtres dans l'apprentissage de nouveaux « outils », la naturathèque bien sûr mais aussi la nouvelle organisation « à grande échelle » des 24 heures de la biodiversité à Alençon, nos nouveaux locaux à St Denis sur Sarthon à apprivoiser, sans oublier les nouvelles démarches administratives et financières qui vont de pair avec toutes ces tâches bien entendu.

L'âge de pierre .

Non, non, je ne parle pas de celui de notre secrétaire mais bien des débuts de la Naturathèque.
En effet après un audit de notre association réalisé sur deux années, nous avons ouvert notre Centre de Ressources Naturaliste. Comme vous pourrez le voir, un peu moins de 7000 € ont été consacrés à des achats naturatech…nologiques, des jumelles, binoculaires (utilisées pendant les 24 heures de la biodiversité d'ailleurs), une caméra numérique, des écrans d'ordinateurs, un écran de vidéo projection, etc… Mais attention loin de nous la folie des grandeurs. Grâce à des subventions importantes de la fondation Créavenir du Crédit Mutuel et du Conseil Régional de Basse-Normandie, ces investissements nous seront en grande partie remboursés.

Donc pas d'inquiétude à avoir pour la fin d'année malgré notre résultat actuel (- 8078 €) à ce jour puisqu'une somme équivalente arrivera et que plusieurs de nos prestations de service seront aussi réglées à la fin de l'année, notamment le paiement de l'étude sur le maculinéa alcon commandée par le Parc Naturel du Perche.

24 heures + 24 heures + etc…

24 heures de la biodiversité et c'est à peu près aussi le quart du temps que nous avons passé à préparer ce rendez-vous festif qui fut une réussite sur beaucoup de plans et notamment financier : à la ligne 7, vous pourrez constater que 3700 € ont été dépensés mais qu'aux lignes 43 et 47 quelques 4100 € ont été récoltés, soit une bonne opération même si ce n'était pas là l'objectif recherché.

C'est ainsi que les publications co-editées par l'AFFO ont été bien vendues à cette occasion et tout au long de l'année pour 1701 €, une année record.

Les bienfaits d'un audit

L'audit mentionné au début de mon rapport a permis de rencontrer en 2010 nos partenaires publics historiques. Grâce à ces rencontres, nous avons obtenu la transformation du contrat d'avenir pour les deux années suivantes de Mlle Drouet par l'ASP (ligne 53), soit pour 2010, 9236 € qui n'étaient pas envisagés lors de l'élaboration du budget prévisionnel. Nous avons obtenu le renouvellement de l'aide de la DREAL à hauteur de 10 000 € et pour les prestations de service 2011 sera aussi source de revenus de la part des Parcs Naturels et du Conseil Général.

L'année dernière mon rapport se terminait par ce titre :Vigilant, vous avez dit vigilant ?

Il a fallu l'être tout particulièrement car toutes nos recettes se sont fait attendre sachant que toutes nos dépenses pour tous les évènements organisés en 2010, elles, n'attendaient pas.

Il a fallu donc jongler avec les «impatiences » internes et extérieures à l'AFFO (les fournisseurs et les administrations). Cela n'était pas de tout repos en mars/avril , festif et intellectuellement enrichissant en juin, puis à nouveau stressant en cette fin d'année et enfin nous avons ouvert les robinets à dépenses en novembre, le versement des subventions étant soumis à condition.

2011 ? je ne sais pas encore mais les projets ne manquent pas et il faudra à nouveau jongler avec la trésorerie aléatoire mais ce qui importe c'est de préserver les emplois et que nos projets prennent de l'ampleur tout en douceur.

Le C.E.S.R devient C.E.S.E.R … par François Radigue, membre du CESR

L'année 2010 marque une étape pour le Conseil Economique et Social Régional de Basse-Normandie avec l'entrée de l'*Environnement*. En réalité le CESR se préoccupe depuis sa création de questions d'environnement. L'environnement est un thème transversal qui s'impose de manière systématique à tous les sujets étudiés par notre instance régionale, avec cependant un degré plus ou moins fort.
Alors en quoi consiste ce « changement » ? La réponse est dans la nouvelle dénomination de cet organisme, qui suite à l'article 250 de la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « LOI GRENELLE 2 » est modifiée selon la formulation suivante : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie.
Ce changement d'intitulé n'est pas neutre, car en effet il modifie également la représentation de notre société au sein du CESER. Celui-ci est actuellement composé, de 74 membres, avec un seul parmi ceux-ci désigné au titre de l'environnement. Il pourrait passer à 78 membres avec 4 personnes en plus, toutes désignées au titre de l'environnement.
Qui seront ces personnes ? De quelles manières seront-elles désignées ? Nous attendons le décret qui précisera ces modalités.

POINT FINANCIER AU 4 DECEMBRE 2010							
DEPENSES				RECETTES			
	Dénomination	**Montant**	**%**		**Dénomination**	**Montant**	**%**
1	**Achats**	**14801,48**	**22,5%**	40	**Ventes de produits et prestations**	**20433,30**	**35,4%**
2	Naturathèque	6113,42	9,3%	41	Animations	13867,00	24,0%
3	matériel expositions	189,56	0,3%	42	Base de données	3750,00	6,5%
4	Fournitures de bureau	1524,64	2,3%	43	Ventes 24 Heures de la biodiversité	1114,80	1,9%
5	matériel informatique	238,00	0,4%	44	Ventes de publications + produits	1701,50	2,9%
6	Fournitures pour Animations	589,33	0,9%	45	**Subventions**	**28115,27**	**48,6%**
7	24 Heures de la biodiversité	3699,23	5,6%	46	Subventions Conseil Général	920,00	1,6%
8	Jardin de la Perrière	56,80	0,1%	47	Subvention 24 Heures de la biodiversité	3000,00	5,2%
9	Lambonnière	73,60	0,1%	48	Subvention DREAL	10000,00	17,3%
10	dossiers petits liserons	113,62	0,2%	49	Subvention emploi tremplin	1500,00	2,6%
11	Autres achats	119,00	0,2%	50	Subvention Communes	1459,00	2,5%
12	projet herbicide	2084,28	3,2%	51	Projet "herbicide"	2000,00	3,5%
13	**Charges de fonctionnement**	**8019,37**	**12,2%**	52	ASP contrat d'avenir	9236,27	16,0%
14	petites réparations	116,77	0,2%	53	Adhésions	8109,00	14,0%
15	Entretien duplicopieur	195,19	0,3%	54			
16	Charges locatives	1079,21	1,6%	55	Dons	45,00	0,1%
17	Assurances	1234,41	1,9%	56	produits exceptionnels	1095,32	1,9%
18	Frais réception	168,53	0,3%	57			
19	Achats de documentations et livres	555,00	0,8%	58			
20	Abonnements	69,50	0,1%	59			
21	photos	80,50	0,1%	60			
22	Frais entretien et carburant véhicule	1343,53	2,0%	61			
23	Petit Liseron	1155,52	1,8%	62			
24	Timbres	210,44	0,3%	60			
25	EDF Lambonière	46,18	0,1%	61			
26	Cotisations aux organismes d'environnement	391,00	0,6%	62			
27	Déplacements administra-teurs	133,20	0,2%	63			
28	Téléphone et internet	609,39	0,9%	64			
29	Impôts fonciers	631,00	1,0%	65			
30	**Charges de personnel**	**42986,37**	**65,3%**	67			
31	Salaires	23279,41	35,3%	68			
32	Cotisations régime de pré-voyance	604,00	0,9%	69			
33	URSSAF	11218,00	17,0%	70			
34	POLE EMPLOI	2379,00	3,6%	71			
35	Retraite complémentaire	4198,00	6,4%	72			
36	Formation professionnelle	733,00	1,1%	73			
37	Médecine du travail	150,36	0,2%	74			
38	EA 61	175,00	0,3%	75			
39	frais de déplacements	249,60	0,4%	76			
40	**Frais bancaires**	**68,70**	**0,1%**	77			
41	**TOTAL DEPENSES**	**65875,92**	**100,0%**	**78**	**TOTAL RECETTES**	**57797,89**	**100,0%**

Ethnolichénologie

Par Martine Lesur

Samedi 7 novembre 2009, un stage lichen fut animé par Séverine Stauth à la maison de l'eau et de la rivière. Ce fut un stage passionnant et très riche. Voici un résumé de la dernière partie, la plus accessible pour une néophyte ! Merci à Séverine Stauth pour m'avoir fait parvenir les documents nécessaires.

Rappelons tout de même qu'un lichen est un être possédant une individualité bien marquée, résultant de la symbiose d'un champignon et d'une algue ou d'une cyanobactérie (on obtient alors des lichens d'aspect gélatineux). C'est le suisse Schwendener qui reconnût cette double individualité en 1867.

Le champignon joue un rôle prépondérant dans la morphologie du lichen. Il apporte la reproduction sexuée et protège l'algue.

L'algue est l'élément qui peut pratiquer la photosynthèse.

Le lichen est donc une structure dans laquelle des échanges s'organisent entre la partie « champignon » et la partie « algue ». Des substances lichéniques (plus de 500) sont élaborées. Le champignon les fabrique, mais l'algue impose les voies de synthèse.

Des propriétés étonnantes émergent :

- Contrôle de l'équilibre hydrique ;
- Protection contre les métaux lourds (attention, le lichen les piège mais ne les détruit pas) ;
- Absorption des radiations lumineuses, d'où leurs couleurs si jolies et si variées ;
- Conversion des radiations lumineuses : les longueurs d'ondes sont modifiées et le photosymbiote (l'algue) peut utiliser la lumière ;
- Propriétés antibiotiques : c'est un facteur de compétitivité, les lichens pouvant ainsi inhiber la germination d'indésirables à leurs côtés (mousses par ex) ;
- Propriétés antiherbivores.

On peut encore citer le pouvoir de reviviscence, la capacité de s'installer dans des milieux très difficiles (roches, murs…) et de résister à des températures extrêmes.

Présents partout dans le monde (sauf dans la mer, mais il existe des lichens saxicoles littoraux), présents sur tous les substrats, on en compte environ 20 000 espèces dont 2 500 ont été relevées en France.

Il n'est pas étonnant que l'homme se soit servi de ces êtres peu communs. Voici quelques exemples d'utilisation.

ALIMENTATION :

Les lichens possèdent une substance amylacée mucilagineuse : la lichénine. Cette substance possède des propriétés nutritives. Elle est utilisée comme émulsifiant et épaississant alimentaire.

Le lichen des rennes (*Cladonia rangiferina*) **:**

Ce lichen du grand Nord, aux propriétés nutritives modestes, servit de nourriture lors des périodes de famines. Il est utilisé encore de nos jours comme émulsifiant et épaississant. Les rennes le consomment (d'où son nom). Mais sa croissance est très lente : il faut une vingtaine d'années pour qu'un tapis brouté se régénère. Cette particularité rend nécessaire le nomadisme pour pouvoir nourrir les troupeaux. de rennes.

Tripes de roches (*Umbilicaria*) : est consommé au Japon en soupes, tempuras, salades…

Mousse d'Islande*(Cetraria islandica)* : attention, c'est bien un lichen et non une mousse !

Il est transformé en farine en Laponie et sert à la fabrication de pâtisseries ;

Il est récolté en suède, Norvège, Islande pour l'alimentation humaine, mais aussi pour celle des chevaux, des porcs, des vaches. Il est lavé, séché, réduit en poudre, macéré dans l'eau pour le débarrasser de son amertume, transformé en gelées, soupes, bouillies, pains…

Il servit à la confection de biscuits de marine, moins sujets aux charançons que les biscuits traditionnels.

Il fut distillé par les amérindiens pour obtenir de l'alcool..

Scandinaves et Russes exploitèrent pour la même utilisation (l'alcool) *Cetraria islandica* et *Cladonia rangiferina.* Ce fut la base d'un commerce florissant en Suède au XIXème siècle. 17 usines y produisaient plus de 1 million de litres d'alcool ! Mais la croissance lente et l'exploitation intensive des champs de *Cladonia* conduisirent à leur raréfaction et à la fermeture de ces usines.

En raison de leur faible digestibilité, les Inuits prélevaient même ces lichens prédigérés dans l'estomac des caribous morts.

MÉDECINE :

Antibactériens grâce à leurs acides amers, ils sont utilisés dans les infections intestinales. Non absorbés, ils restent en contact prolongé avec les microbes et peuvent agir efficacement.

Lichen pulmonaire *(Lobaria pulmonaria)* : ce lichen à la forme « en feuille »parsemée d'alvéoles concaves si particulière, ne manqua pas d'inspirer la « théorie des signatures » : on y vit un remède contre les maladies respiratoires. Ce qui s'est révélé exact !

Lichen des chiens (*Peltigera canina*) : il fut autrefois utilisé contre la rage, son aspect pustuleux le désignant à cet usage par la théorie des signatures. De même, les Usnées filandreuses avaient la réputation de stimuler la repousse des cheveux (à condition d'être récoltée suer le crâne des pendus…).

Cladonia rangiferina

Mousse d'Islande : elle est aussi utilisée en médecine.
Débarrassée de son principe amer, elle est utilisée contre la toux, les maux de gorge. Elle est transformée en bonbons, sirops, tisanes…
Non débarrassée de son principe amère, elle est antivomitive, fébrifuge, tonique, utilisée contre les vomissements des migraineux, les sueurs nocturnes, l'anémie, la fatigue..
Usnée plicata, toujours récoltée sur le crâne des pendus, soignait l'épilepsie.
Beaucoup d'espèces révèlent des propriétés antibactériennes grâce à la présence d'acide usnique. Les premiers explorateurs d'Amérique observèrent les soins des plaies par les Indiens à l'aide d'Usnées. L'acide usnique, très toxique par injection, donne de bons résultats en usage externe.
La faible croissance des lichens rend l'extraction de leurs antibiotiques peu efficace. Elle a été abandonnée au bénéfice de leur fabrication à partir des champignons et de la synthèse artificielle.
Bien d'autres propriétés de cet acide usnique ont été étudiées : propriétés antifongiques, antiparasitaires, antivirales, anti-inflammatoires, analgésiques, photo-protectrices etc.

Cetraria islandica

Certains lichens peuvent se révéler mortels. C'est le cas du lichen du renard (*Letharia vulpina*) qui pousse en France sur les mélèzes dans les Alpes. On peut encore citer *Vulpicida pinastris*, à la couleur jaune moutarde. Ils entraient dans la fabrication d'appâts pour loups et renards. La mort survenait par troubles respiratoires. Les Norvégiens ajoutaient- comble de cruauté-, du verre pilé !

TEINTURERIE
Cette utilisation est pratiquée depuis l'antiquité. Son usage industriel fut développé en Europe depuis l'an 1300 grâce au Florentin Federigo.
Une large gamme de teintes peut être obtenue :
- Bleu, pourpre, violet (Parelle d'Auvergne - Ochrolechia parella, et Oseille des Canaries – *Rocella tinctoria*)
- Pourpre : Tripe de roche (*Lasallia pustulata*) ;
- Bruns : lichen d'Islande (*Cetraria islandica*) ;
- Jaunes : lichen crin de cheval (*Bryoria fremontii*)…

Ces teintures sont obtenues par fermentation de poudres ou par fabrication de pâtes de lichen baignant dans une solution ammoniacale fermentée et éventuellement mélangée à de la potasse ou du bicarbonate de soude.

MAQUETTES :
Les amateurs de maquettes et de modèles réduits sont de grands consommateurs de lichens (cladonies des zones boréales et arctiques) servant de pelouse, de feuillages d'arbres miniatures, de bouquets secs …

PARFUMERIE :
Plusieurs milliers de tonnes de lichen sont ramassés chaque année pour servir cette industrie. Deux espèces sont principalement utilisées : *Evernia prunastri* et *Pseudevernia furfuracea*. Les extraits de lichens sont utilisés comme fixateurs de parfums, auxquels ils apportent leurs propres arômes, qui s'évaporent très lentement.

LICHENOMÉTRIE :
Cette discipline fut mise au point vers 1950 par le botaniste Beschel. Elle permet de dater les avancées glaciaires au cours des âges. Le recul des glaciers met à jour des surfaces rocheuses qui sont ensuite colonisées par les lichens que l'on peut dater en mesurant le diamètre des thalles. On utilise des lichens à croissance lente et à longévité plurimillénaire.

BIO INDICATION :
Certains caractères caractéristiques des lichens les transforment en bio indicateurs performants :
- Pas de cuticule : pas de protection face à la pénétration des polluants ;
- Pas de stomates, donc pas de régulation ;
- Pas de racines : dépendance des milieux nous environnant pour leur nourriture ;
- Dépendance directe du milieu pour l'eau et les échanges gazeux ;
- Croissance lente, vie longue.

Rien de nos activités ne peut leur échapper. Véritables éléments de mémoire, les lichens mis en herbier peuvent retracer les activités anciennes.
Effets des polluants :
Seuls les lichens les plus tolérants résistent. De plus, on assiste à la destruction de pigments et certains lichens changent de couleurs.
L'accumulation des éléments polluants à l'intérieur des thalles permet l'évaluation quantitative de la pollution par dosage.
Éléments radioactifs
Les lichens, possédant une grande résistance aux radiations, ont une forte capacité d'accumulation d'éléments radioactifs. Ainsi ils présentent un risque majeur comme premier maillon de la chaîne alimentaire (les lapins en sont victimes)
Azote d'origine agricole :
On assiste à une modification des cortèges lichéniques et à un développement important d'espèces nitrophiles.

Un observatoire géographique des mousses et des lichens a été mis en place par le CPIE (Centre permanent de l'Initiation à l'environnement) du Cotentin et le Conservatoire Botanique de Brest.

Lobaria pulmonaria: lichen devenu rare puisqu'il demande un air de bonne qualité pour pousser !

Naturathèque de l'Orne

Depuis plusieurs années maintenant, comme vous n'êtes pas sans le savoir, votre association a été contrainte de rechercher de nouveaux locaux pour l'héberger. Après avoir cherché une commune qui voulait bien nous accueillir, c'est la communauté de communes de la vallée du Sarthon qui nous proposait de participer à « l'aventure du Moulin » ! Nous avons donc participé, pendant plusieurs années, au comité de pilotage de ce projet, puis aux nombreuses aventures et déboires de cette … aventure qui a trouvé son achèvement au printemps dernier. Le déménagement des anciens locaux de la Rue Étoupée à Alençon a été organisé, l'aménagement des nouveaux locaux, beaucoup plus fonctionnels et confortables (aux dires de nos deux salariés !), progressivement réalisé. A ce jour, c'est quasiment achevé (quasiment seulement : il y a tant à déménager et malheureusement la place disponible n'est pas suffisante dans nos nouveaux locaux !!!) et nous avons décidé de profiter de la nouvelle année et de l'assemblée générale de l'association pour inaugurer ces bureaux tout neufs ! Après un petit concours lancé auprès des adhérents de l'association par l'intermédiaire de la liste de discussion, un nom de baptême leur a été trouvé; Ce sera « la Naturathèque del'Orne ». Nous sommes donc heureux d'inviter tous les adhérents à l'inauguration des nouveaux locaux de votre association. Expositions diverses (le naturalisme, des collections, des fonctionnalités, du matériel …) pot de l'amitié et visite des locaux sont au programme de cette matinée festive.

Le conseil d'administration de l'AFFO a le plaisir de vous convier à l'inauguration de

La Naturathèque de l'Orne,

centre de ressources naturalistes de l'Orne

le samedi 29 janvier 2011 à partir de 10 h 00
au Centre de Ressources et d'Initiatives Locales (C.R.I.L.) le Moulin du Pont
à Saint Denis-sur-Sarthon (61)

10 h 00 : accueil des participants
10 h 30 : Discours et inauguration
10 h 45 : Visite des locaux, des animations et des expositions
11 h 15 : pot de l'amitié et visite libre des locaux

La Naturathèque de l'Orne a pu être réalisée par l'A.F.F.O. grâce à la communauté de communes de la vallée du Sarthon, le Conseil Régional de Basse-Normandie, la fondation Créavenir et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Alençon pour son aménagement et son équipement, à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Basse-Normandie pour la définition et le soutien au projet et la confiance des Parcs Naturels Régionaux du Perche et de Normandie-Maine pour la mise en place pratique de la base de données naturalistes.

Venez nombreux ! Mais pour une meilleure organisation de cette manifestation, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de confirmer votre présence auprès d'Estelle au 02.33.26.26.62 du lundi au vendredi de 14 h à 18 ou par courriel à affo@wanadoo.fr

Plan d'accès

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18/09/2010
Par Pierre Legot

1 - Ligue de l'Enseignement et Service civique
Serge ouvre la séance et présente aux administrateurs M. Jacques Coutant, secrétaire départemental de la Ligue de l'Enseignement.
Fondée en 1866 par Jean Macé, la Ligue de l'Enseignement œuvre pour une Éducation permanente et "éclairée", dans le respect de la laïcité; la section de l'Orne fut créée en 1930. La Ligue de l'Enseignement est surtout connue dans le domaine sportif par son mouvement UFOLEP ; elle fut la première à organiser, après guerre, les classes "ouvertes" (classes de neige, classes de mer, classes vertes). Actuellement elle compte entre 3 et 3,5 millions d'adhérents. Dans l'Orne elle regroupe 90 associations.
Cette année a été créé le service civique; la rubrique "sensibilisation au développement durable" pourrait nous intéresser. Les postes sont financés à 80 % par l'Etat et à 20 % par l'association demandeuse. Ils sont ouverts aux jeunes de 18 à 25 ans. Ce sont des postes à pourvoir mais des "missions" à remplir d'une durée comprise entre 6 et 12 mois.
La Ligue est agréée nationalement et peut servir d'intermédiaire pour les associations qui souhaitent bénéficier de ce service civique.

2 - La Naturathèque
Serge rappelle les objectifs de la naturathèque
Elodie présente l'évolution de la Naturathèque. Il nous faut revoir les prestations attribuées pour les animations afin de couvrir les frais engagées.
Il est sans doute possible de développer les animations. Faudra-t-il engager une personne supplémentaire ou continuer comme maintenant ? Il y a une étude de faisabilité à mener sur ce point .
Thibaud, notre trésorier, pense qu'il y a beaucoup de perspectives pour un emploi possible partiel ou à plein temps. Mais la trésorerie est à surveiller : il faut être assuré du travail à faire avant d'embaucher.
Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur ces deux projets :
Vote pour un emploi service civique : Pour 13 ; Abstention 1 ; Contre 1
Vote pour un emploi au moins à temps partiel : Pour 11 ; Abstention 3 ; Contre 1

3 - Point financier
Thibaut présente la situation des finances au 17 septembre 2010.

4 - Questions diverses
Le contrat d'Estelle est renouvelé pour une durée de deux ans.
Jean-Claude demande un nouveau tirage des Dossiers du Petit Liseron et des cartes postales du chêne, c'est ce qui se vend le mieux au stand.
Dominique signale la création d'une nouvelle association d'environnement à Courtomer.

RÉUNION DE BUREAU du 23/11/2010
Par Pierre Legot

Tour de table et questions diverses
Thibaut informe de l'achat d'un écran de projection
Jacques signale la livraison d'une vitrine.
Jean-Claude souhaite que l'on trouve de nouveaux animateurs pour les sorties-nature ainsi que de nouveaux thèmes pour ces sorties.
Serge a eu deux demandes de sorties-nature, une sur l'eau programmée en mars 2011 et une sur la flore des bords de routes programmée en mai 2011. En ce qui concerne la station de Gesse blanche un plan de gestion a été remis à la municipalité.
Martine a pratiquement terminé le livre sur "Les fruits», fait en collaboration avec Michel Provost. Une rencontre est prévue prochainement avec l'imprimeur.
Des fiches sur les orchidées du département vont être établies.
Jean-Claude pense que nous avons là une occasion de relancer le naturalisme de base et de masse: de nombreux lieux n'ont pas été prospectés et c'est un travail que chaque adhérent peut mener.
La brochure sur la Fuie des Vignes a été revue par Pierre-Olivier Cochard. Elle devrait être terminée début 2011.
Aline évoque le problème des Ventes de Bourse. La Commission Flore du Conseil supérieur de la Protection de la Nature qui se réunissait aujourd'hui a donné un avis défavorable.

2- Point financier au 20 novembre 2010 et point sur les adhérents.
Actuellement 367 adhérents, donc une baisse. Beaucoup de nouveaux adhérents mais une érosion sur les anciens. Oubli ? il faut dire aussi que la relance a été faite bien tard, la faire au mois de mars pour le mieux.
Notre trésorier est satisfait du bilan financier, le solde bancaire est remonté.
Pour le DVD "Pesticides mon amour", nous avons reçu une subvention de la DREAL.
Peut-être aurons nous une subvention de l'agence de l'eau de Normandie. Des DVD ont été déposés en différents points de vente.
Le mercredi 8 décembre, réunion à 20 heures, pour préparer le budget prévisionnel.
Le mercredi 15 décembre réunion concernant la mission de service civique.

3- Changement de siège social
Le bureau décide que le siège social de l'AFFO ne sera plus rue Etoupée à Alençon mais au GRIL du Moulin à Saint-Denis sur Sarthon. Cette décision devra être entérinée par la prochaine Assemblée générale.

4- Centrale photovoltaïque de Sées
Un projet de centrale photovoltaïque est prévu à Sées; projet qui couvrirait une grande surface de terres cultivables.
L'enquête publique sera ouverte à la mairie de Sées. Nous irons consulter le dossier et donner notre avis.

5- Assemblée générale 2010
Elle se déroulera à Saint-Denis sur Sarthon avec inauguration de la Naturathèque.

6- Site Internet de l'A.F.F.4
Le site actuel, 'est guère exploitable, d'où l'idée de le faire refaire. Suite à un appel lancét, une proposition nous a été faite. Ces prix semblent raisonnables. Toutefois Thibaut va faire faire un autre devis, afin que nous ayons une base de comparaison des services rendus et du coût.

Grille numéro 26
Nature croisée par Michel Provost

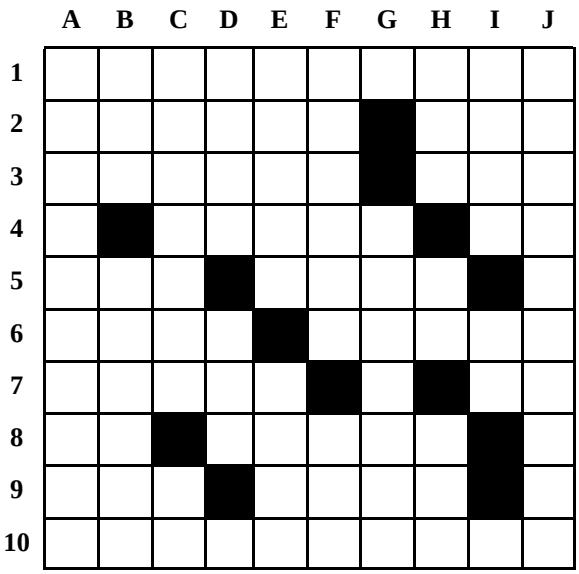

Horizontal

1 – Vit au cœur de la pierre.
2 – Tout un chacun. Remplace les lentilles.
3 – Elles sont peu recommandables. Ca vient de sortir.
4 – Certaines le sont chez Pierre Péret. Patron.
5 – Jeu de dé. Épargné.
6 – Étroit orifice. Il chantait le monsieur qui attendait.
7 – Peintre français qui enfourcha le dada. Pas davantage.
8 – Le titane. Il ne manque pas d'avenir.
9 – Sorte de poulie. Individu.
10 – Plus maître de soi.

Vertical

A – Appareil de mesure.
B – Protesta à sa façon. Léger.
C – À la turque. Il est à la fois le plus faible et le plus fort.
D – Entre deux vins. Avant le transistor.
E – Évoquent une longue période. Éliminer.
F – Vit de sa plume. Paiement maximum.
G – Boule de verre contenant des objets colorés.
H – Monnaie de plus en plus niquée. Une des armes des fantassins. Dans la cellule (sigle).
I – Pas un peu. Préposition.
J – Secret.

Solution de la grille n° 25 :

Horizontalement :
1 Vers luisants. **2** Alevinière. **3** Lésée. Morse. **4** Évolution. Er. **5** Rente. Nudité.**6** Iune. Lento. **7** Ase. Fa. Essem. **8** Nervurer. Ère. **9** Es. Manioc. **10** Épi. Tester. **11** Lenteur. Semi. **12** Étourneau. Ue.

Verticalement :
A Valérianelle. **B** Éleveuses. Et. **C** Résonner. Eno. **D** Svelte. Ptu. **E** Lieue. Fumier. **F** Un. Tara. Un. **G** II. In. Entre. **H** Semoulerie. **I** Arondes. Ossu. **J** Ner. Insecte. **K** Setter. Ému. **L** Stéréoùmétrie.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Aline Beslin, Cédric Delcloy, Estelle Drouet, Thibaut Huet, Pierre Legot, Martine et Serge Lesur, Michel Provost, François Radigue.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 5/2010
(127 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le mardi 28/12/2010

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE
CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE Maison des Associations - Bureau 117 - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair